

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie ce lundi 02 Mars à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire

Etait absente excusée et avait donné procuration : Emilie RINCHEVAL

Etaient absents : Patricia COCQUEEL, Fabienne BOURY, Freddy LELEU, Nicolas OBAL

Après avoir désigné Francis MARÉCHAL, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 2 Décembre 2019, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - DEC 26/2019 : Location de la salle polyvalente de la Médiathèque – Augmentation du tarif
 - DEC 27/2019 : Location de salles – augmentation des tarifs
 - DEC 28/2019 : Location de la Halle Salengro – Augmentation du tarif
 - DEC 29/2019 : Augmentation des tarifs des concessions au cimetière communal, des concessions de cavurnes, des cases de columbarium et de la dispersion des cendres
 - DEC 30/2019 : Augmentation des loyers des bâtiments communaux
 - DEC 31/2019 : Marché de services relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville
 - DEC 01/2020 : Ligne de Trésorerie interactive
 - DEC 02/2020 : Réalisation d'un emprunt à la Banque Postale pour un montant de 400 000,00 Euros, destiné à financer des opérations de rénovation d'éclairage public

- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens-Municipale pour le budget principal Commune

- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens-Liévin pour le budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Approuve** le compte de gestion exercice 2019 du trésorier de Lens Municipale pour le budget annexe Production Photovoltaïque

*Monsieur le Maire sort de la salle durant l'approbation du compte administratif.
Christine STIEVENARD prend la Présidence de l'assemblée*

- **Approuve** le compte administratif exercice 2019 du budget principal Commune
- **Approuve** le compte administratif exercice 2019 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Approuve** le compte administratif exercice 2019 du budget annexe production photovoltaïque

Retour de Monsieur le Maire dans la salle

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget principal Commune
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget annexe production photovoltaïque
- **Approuve** le bilan de la politique foncière 2019
- **Approuve** le bilan des actions de formation des élus financées par la commune pour l'année 2019
- **Approuve** le rapport du Maire sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'exercice 2019
- **Vote** du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire
- **Décide** l'adhésion à l'association Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire
- **Approuve** le contenu du programme pour la demande de subvention REEAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour les 5 actions de l'Atelier Parents-Enfants
- **Décide** de payer à l'association « Œuvre du Livre du Liévin » une subvention de 25,00 Euros par enfant loossois fréquentant les Lycées Léo Lagrange de Bully-les-Mines et Henri Darras de Liévin (section enseignement général)
- **Accepte** de signer la Charte d'Alliance de la Fabrique des Transitions
- **Accepte** les modifications apportées au tableau des effectifs du fait de la nécessité de créer un poste de Rédacteur, un poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe, un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe, 2 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint technique, un poste d'adjoint administratif

- **Décide** le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à accroissement saisonnier d'activité
- **Décide** de vendre le logement 164, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 166, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 168, Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle
- **Décide** de vendre le logement 170, Rue Supervielle
- **Décide** de vendre les logements 164, 166, 168 et 170 Rue Supervielle en lot si une offre est faite en ce sens, avec une négociation envisageable
- **Décide** de vendre le logement 9 Rue Ferrer
- **Décide** de vendre le logement 11 Rue Ferrer
- **Accepte** la constitution d'une servitude de passage d'une canalisation communautaire d'eau potable au droit des parcelles AH 466 et AH 467
- **Décide** l'acquisition puis l'incorporation dans le domaine privé puis public communal de la parcelle cadastrée AB n° 568 du lotissement « Résidence Chemin des Carrières » par Presti Immo
- **Informations et questions diverses**

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 3 mars 2020

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle